

L'université contre les fraudes

Sous la responsabilité de Sybil Chaney, professeure au lycée Claude Nicolas Ledoux, les élèves de BTS banque et assurance et de licence professionnelle de l'université de Franche-Comté ont écouté une conférence ayant pour titre : lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Cette conférence était menée par Florence Mercier-Baudrier, inspectrice générale à la banque de France, autorité de contrôle prudentiel et de résolution. Les opérations consistent à recycler des fonds d'origine illicite provenant d'activités délicieuses ou criminelles en direction d'activités légales avec des opérations de dissimulation ou de déguisement de la nature illicite des fonds. Les thèmes portent sur l'économie souterraine, les fraudes à la TVA, le terrorisme. « Les organisations actuelles sont toujours en avance pour se développer sur les forces de l'ordre et la justice », déclare l'intervenante. Pourtant des dispositifs existent comme l'innovation



Sybil Chaney et Florence Mercier-Baudrier.

technologique. Les terroristes s'engouffrent dans des dispositifs faibles. Les exemples ne manquent pas. La conférence tourne autour d'affaires récentes : une banque hollandaise taxée d'un redressement de 775 millions d'euros pour ses manquements, une banque danoise est dans les griffes de la justice. Ces enquêtes prennent du temps souvent plusieurs années mais les sommes récupérées peuvent être colossales.